

VOL. 14, Tome 2 • FÉVRIER à fin AVRIL 2021

# L'INDISPENSABLE



Ensemble, au de la **NATURE**



**NOUVELLE ADRESSE : 2215, BOUL. VALCARTIER**

SAINT - GABRIEL  
- DE -  
VALCARTIER



Crédit photo : Maureen Bédard



VIE MUNICIPALE

P. 2



LOISIRS

P. 7-9



VIE CITOYENNE

P. 3,4



INFORMATIONS PRATIQUES P. 10



VIE COMMUNAUTAIRE

P. 5,6

LES BUREAUX MUNICIPAUX SERONT FERMÉS LE VENDREDI 2 AVRIL ET LUNDI 4 AVRIL.



## VIE MUNICIPALE

### Mot du maire



**« Je voudrais encourager tous nos citoyens à poursuivre leur bon travail en faisant front à la pandémie. Le vent semble tourner et nous reviendrons bientôt à une vie plus normale! »**

C'est la période de l'année où votre conseil municipal adopte le budget de l'année à venir. En raison de la Covid-19, la préparation a été différente cette année avec des vidéoconférences remplaçant la majorité des réunions en personnes.

Après de nombreuses rencontres avec des membres du conseil et des cadres pour analyser nos besoins et nos projets d'immobilisations pour 2021, je suis fier de vous présenter un budget équilibré de 8 658 491 \$, ce qui représente une augmentation de 13,05 %. Cela est principalement dû à la deuxième phase de notre projet de patinoire.

Je suis heureux d'annoncer que, malgré l'augmentation du budget, nous pourrons maintenir nos taux d'imposition actuels de 0,34 \$ pour les propriétés résidentielles et de 0,47 \$ pour les propriétés non résidentielles.

Notre projet majeur pour cette année est l'ajout d'un toit à la patinoire municipale. Cela prolongera la saison de patinage de plusieurs semaines au début ainsi qu'à la fin de l'hiver et réduira également le temps perdu à déneiger la glace après de fortes chutes de neige. Cette infrastructure pourra être utilisée toute l'année pour d'autres activités telles que des festivals, concerts, marchés, terrain de jeux, pickleball, hockey bottine, etc. La construction est prévue entre les mois d'avril et juin.

Parmi les autres travaux prévus, citons le prolongement du sentier pédestre municipal. De nombreux commentaires positifs ont été reçus de nos citoyens au sujet de cette activité populaire qui ont incité sa prolongation. Des travaux routiers sont également prévus pour les chemins Murphy et Redmond, tandis qu'une conversion aux DEL pour les lampadaires sera également entreprise.

Le système de communication du Service de sécurité incendie et des Travaux publics sera modernisé et un nouveau bateau pour les sauvetages nautiques sera acheté. Pour le bureau municipal, tout le système informatique sera mis à jour. Dans l'ensemble, 2021 s'annonce être une année excitante!

Enfin, je voudrais encourager tous nos citoyens à poursuivre leur bon travail en faisant front à la pandémie. Le vent semble tourner et nous reviendrons bientôt à une vie plus normale! Restez en sécurité!

## TAXES MUNICIPALES

### AVIS PUBLIC

#### Modification au rôle d'évaluation foncière 2019-2020-2021

#### À tous les contribuables de la Municipalité de

Saint-Gabriel-de-Valcartier :

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée, Heidi Lafrance, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité,

**QUE :** Conformément à l'article 43 de la *Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricole (L.Q. 2020, chapitre 7)* et à l'article 75 de la Loi sur la fiscalité municipale (R.L.R.Q. chapitre F-2.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

- I. Le rôle d'évaluation de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier déposé le 31 octobre 2018 pour les exercices 2019-2020-2021 a été modifié au moyen d'un certificat global en application du premier alinéa de la *Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricole (L.Q. 2020, chapitre 7)* pour afin de tenir compte des modifications prescrites par l'édition 2020 du Manuel d'évaluation

foncière du Québec pour la conversion des renseignements relatifs aux répartitions fiscales applicables aux unités d'évaluation comportant des immeubles compris dans une exploitation agricole enregistrée conformément à un règlement pris en vertu de l'article 36.15 de la *Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation*.

2. L'ensemble de ces modifications ont été effectuées au moyen d'un certificat global et elles auront effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.
3. Aucune demande de révision ne peut être formulée, ni aucun recours en cassation ou en nullité ne peut être exercé à l'égard de ces modifications.

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

*Je, soussignée, Heidi Lafrance, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-dessus le 14 décembre 2020.*

*FAIT à Saint-Gabriel-de-Valcartier ce 14<sup>e</sup> jour de décembre 2020.*

Heidi Lafrance, Directrice générale et secrétaire-trésorière



## VIE CITOYENNE

### URBANISME

#### Vidange des installations septiques— 2021

La vidange des installations septiques a lieu tous les 2 ans pour une résidence et à tous les 4 ans pour les chalets. Celle-ci est prise en charge par la Municipalité. La prochaine vidange aura lieu en 2021.

#### Désirez-vous maximiser la vie de votre système septique?

Pour les fosses munies d'un pré-filtre, il faut s'assurer d'en faire le nettoyage une fois par année, cela relève de la responsabilité du propriétaire.

La fosse qualifiée de traitement primaire sert à clarifier les eaux usées par la décantation des matières en suspension et à la rétention des matières flottantes.

L'activité biologique (flore bactérienne) présente dans la fosse doit être protégée afin d'éviter, dans un temps relativement court, le colmatage du système de traitement. Pour cette raison il faut absolument mettre en application les recommandations suivantes :

- N'employez pas d'additifs dans votre fosse.
- Utilisez un papier hygiénique de type biodégradable.
- Utilisez un détergent sans phosphates.
- Utilisez le javellisant en quantité raisonnable.
- Ne jamais jeter dans la toilette ou les lavabos : papiers, mouchoirs (kleenex), coton tiges (Q-tips), mégots de cigarettes, serviettes sanitaires, lingettes nettoyantes, condoms, huiles, graisses et peintures.



#### Le respect de la propriété privée

Nous tenons à rappeler aux gens l'importance de respecter la propriété privée. Plusieurs propriétaires font souvent état du fait que des gens inconnus ou qui ne s'annoncent pas empiètent sans permission sur les terres privées. De plus, certaines personnes font preuve d'un manque de civisme flagrant en jetant des déchets au sol ou en endommageant la végétation, un sentier, une clôture, etc.



Cela cause des situations frustrantes pour le propriétaire qui se sent souvent lésé et impuissant, surtout lorsque les terres sont très grandes.

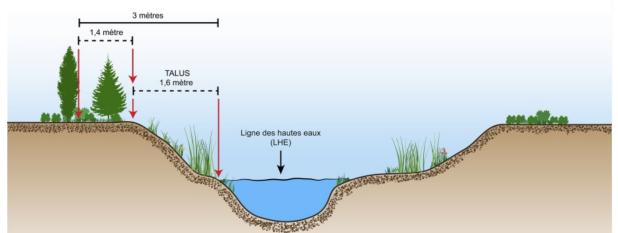
Nous invitons tous les citoyens et leurs invités à faire preuve de respect envers ses voisins en suivant les conseils suivants :

- Toujours avoir la permission du propriétaire avant de circuler sur une propriété autre que la vôtre;
- En cas d'absence de permission, ne pas circuler sur un terrain dont vous n'êtes pas propriétaire;
- Agir avec respect des lieux et de la nature;
- Avoir « *fait cela depuis de nombreuses années* » ne donne aucun droit et peut même inciter d'autres gens à circuler sans permission sur un terrain voisin.

De plus, l'article 2.I.10 du règlement harmonisé autorise la Sûreté du Québec à intervenir auprès des fautifs, d'expulser les gens de la propriété et d'émettre des amendes de 300\$ aux contrevenants. Ceux-ci sont au courant de la situation et n'hésiteront pas à intervenir. Merci pour votre coopération.

#### Travaux bande riveraine, autorisés ou pas, amendes, etc.

La bande riveraine en général se trouve à être les 10 premiers mètres (33 pieds) à partir de la ligne des hautes eaux d'un cours d'eau, d'un lac



ou d'un marais. Aucune intervention ou construction n'est autorisée dans la bande riveraine à l'exception de quelques interventions telle qu'une percée pour accéder à un cours d'eau, de la revégétalisation ou de la stabilisation de berge. Tous ces travaux exigent un permis de la Municipalité et certains exigent une expertise faite par un professionnel. Des amendes allant jusqu'à 1 000 \$ pourraient être données aux contrevenants.

Le littoral se trouve à être la partie située entre la ligne des hautes eaux et le centre du cours d'eau. Aucune intervention n'est autorisée sans le consentement et l'autorisation du ministère de l'Environnement. Des amendes de 1 000 \$ pourraient être données au contrevenant. Pour toute information supplémentaire, contacter la Municipalité.



## VIE CITOYENNE

## TRAVAUX PUBLICS

### Tempêtes hivernales—ordures et recyclage



Le Service des travaux publics désire attirer votre attention sur une problématique lors des tempêtes hivernales. Plusieurs bacs sont détruits ou brisés à chaque hiver lorsqu'ils sont mal positionnés sur le bord de la rue pendant les tempêtes. Pour remédier à ceci, la solution est assez simple: évitez, si possible, de placer vos bacs au bord du chemin si ceux-ci ne sont pas pleins. Cette simple habitude aiderait à réduire les coûts de remplacement ainsi qu'à donner un coup de main aux déneigeurs!

Merci pour votre collaboration!

**MÉDAILLES POUR CHIENS**  
LES MÉDAILLES DE LA MUNICIPALITÉ SONT  
VALIDES DE JANVIER À DÉCEMBRE DE  
CHAQUE ANNÉE.  
PROCUREZ-VOUS VOTRE MÉDAILLE SUR LA  
PLATEFORME AMILIA DÈS AUJOURD'HUI!



### LAMPADAIRES DÉFECTUEUX

Si vous remarquez qu'une lumière de rue située dans la Municipalité ne fonctionne pas, veuillez composer le 418 844-1218 et laisser les coordonnées du lampadaire au répondant ou laisser un message sur le répondeur. À noter que les réparations sont effectuées aux deux semaines.

### Collecte des encombrants (monstres ménagers)

La Municipalité procèdera à une collecte des encombrants une fois par semaine. **SVP ne pas déposer de monstres ménagers devant les conteneurs ou à côté des boîtes aux lettres communautaires.** Vous devez communiquer avec le bureau municipal au **418 844-1218** pour demander ce service et nous fournir la liste des objets à ramasser ou vous inscrire en ligne sur le site Internet de la Municipalité sous la rubrique « Demande en ligne ».

**La collecte est offerte un maximum de quatre fois par année/par résidence.**

Les matériaux doivent être organisés correctement (ex : les tapis doivent être roulés, le métal doit être trié, les fils ou la broche doivent être roulés ou attachés).

Vous pouvez disposer de pneus hors d'usage (usage non commercial seulement) ainsi que des jantes, aussi l'huile végétale de friture. L'huile doit être dans le contenant d'origine ou dans une bouteille de plastique transparente et bien identifiée.

Les carcasses de véhicules, les débris de déboisement, les ordures ménagères et les feuilles mortes ne sont pas ramassés ni les

matériaux recyclables.

Vous pouvez disposer de matériaux de rénovation en vous rendant à l'écocentre de Stoneham 418 848-3134 (nous suggérons de téléphoner avant de vous déplacer pour connaître les heures d'ouverture). Vous ne pouvez pas disposer de ceux-ci dans les bacs à ordures ordinaires car l'entrepreneur ne les ramassera pas.

Merci pour votre collaboration.

### Risque de gel des conduites d'aqueduc

#### Avis préventif—Important risque de gel des conduites d'aqueduc municipales et privées

Même si nous connaissons du temps plus doux, le gel descend en profondeur et peut tout de même occasionner le gel des conduites. Certaines propriétés sont plus à risque qu'un gel de leur conduite se produise. Voici quelques exemples:

- Gel antérieur de la conduite d'aqueduc;
- Conduite souterraine localisée sous une surface déneigée (entrée, trottoir...);
- Propriété inhabitée pour une période prolongée;
- Sous-sol utilitaire non chauffé ou insuffisamment chauffé.

Si l'une de ces conditions s'applique à votre propriété, nous vous prions de prendre les précautions nécessaires afin d'éviter le gel de votre conduite d'aqueduc. De plus, nous vous suggérons fortement de laisser couler un filet d'eau (de la grosseur d'un crayon) afin de permettre une circulation permanente dans la conduite.



## VIE COMMUNAUTAIRE

### TEMPS D'AIDE—entreprise de services à domicile

**Saviez-vous que les résidants de Saint Gabriel de Valcartier ont accès aux services suivants?**

Entretien ménager, lessive, préparation de repas, emplettes, grand ménage, supervision de prise de médicaments, soins d'hygiène, gardiennage (répit pour proches aidants), lever/mise en jour, coucher/mise en nuit, aide à l'alimentation, aide à l'habillement.

Notre équipe dévouée vous offre des services d'aide à domicile de haute qualité. Que ce soit pour vous ou pour un proche, nous demeurons à l'écoute de vos besoins, pour vous donner le coup de pouce qui facilite votre vie au quotidien! Temps d'aide, entreprise d'aide à domicile (auparavant Aide à la communauté et services à domicile) est une organisation sans but lucratif (OSBL) qui œuvre dans la région depuis 1986.



**Temps d'aide**  
entreprise de services à domicile

14, rue St-Amand, Québec, Québec G2A 2K9

📞 418 842-9791

✉️ info@tempsaide.com

🌐 tempsdaide.com

🌐 Retrouvez-nous sur Facebook!

## AU VOLET COMMUNAUTAIRE..

...on s'adapte! La session hiver/printemps sera offerte en virtuel ou par téléphone

**Lundi PM:** Comité virtuel du Magazine Les Pointes Folles, inscription requise

**Mardi PM:** Anglais Virtuel animé par une bénévole, inscription requise. Conversation ou cours pour débutant.

**Un mercredi sur deux:** Le Soleil-Levant, sans inscription. Le lien Zoom est disponible sur notre page Facebook.

**Un jeudi sur deux:** Bricolage avec Ginette. Ouvert à tous.

**Sur demande:** Appels d'amitié (Appel téléphonique ou en vidéoconférence d'environ 30 minutes)

Toutes les activités sont offertes **gratuitement**.



Contactez-nous pour plus d'informations  
[devcommunautaire@aidesalacommunaute.org](mailto:devcommunautaire@aidesalacommunaute.org)  
418-842-9791 #33

**Sur Facebook :** Volet Communautaire - Aide à la communauté et services à domicile

Activités principalement dédiées aux ainés de 55 ans et plus.

## POPOTE ET MULTI-SERVICES



Popote et Multi-Services est un organisme à but non lucratif qui a pour mission d'aider à maintenir les personnes âgées, les personnes en perte d'autonomie et les personnes en convalescence dans leur milieu de vie.

Nous offrons le service de **livraison de repas chauds** à domicile le midi, que vous en ayez besoin à court ou à long terme, ce service peut vous aider et alléger votre quotidien :

⇒ Pour seulement 7 \$ par repas, incluant soupe, repas et dessert, vous n'avez pas le souci de faire la vaisselle. Vous pourriez être admissible (70 ans et plus) au crédit d'impôt pour maintien à domicile des ainés de Revenu Québec.

Nous offrons également les services **d'accompagnement-transport** pour des raisons médicales. Ce service n'est pas un service de taxi, les accompagnements-transports sont effectués par des bénévoles. Vous ne payez qu'une compensation, remise en

totalité au bénévole, pour rembourser les frais d'essence. La compensation va en totalité au bénévole.

⇒ Les frais varient d'une région à l'autre. Par exemple pour les hôpitaux de Québec le coût est de 30 \$. Ce tarif inclut l'aller-retour et, dans la plupart des cas, le stationnement.

Évitez-vous la préoccupation de devoir conduire ou d'assumer les frais de stationnement.

Si vous désirez utiliser nos services, vous pouvez communiquer avec nous au **418-845-3081** ou avec madame Pamala au **418-844-2097** poste 226.

Si vous désirez vous impliquer en tant que bénévole que cela soit pour la livraison des repas ou l'accompagnement-transport, vous êtes les bienvenus. Sachez que le fait d'être bénévole pour la Popote et Multi-Services ne vous occasionnera aucun frais puisque nous remboursons les frais de kilométrage lors de la livraison de repas et que, pour les accompagnements-transports, la compensation vous revient à 100 %.

## VIE COMMUNAUTAIRE

### UNE PAGE D'HISTOIRE

#### Au Coeur de la Nature-loisirs

Bien que John Neilson ait vécu à Sainte-Foy, il était connu pour profiter des « mois feuillus » dans la magnifique vallée de la rivière Jacques-Cartier à l'établissement de Valcartier. (Son fils, William, a vécu ici et est devenu le premier maire de Saint-Gabriel-de-Vacartier. Ses nombreux descendants comptent toujours parmi les résidents du village.) John Neilson a créé le premier club sportif du Canada, le « Club des Bois » qui était situé sur les rives du « *Fairy Lake* » (Lac Ferré.) Plus tard, la résidence Fairchild a organisé des sorties d'été pour les amis de la ville et lorsque la famille Price est devenue propriétaire de cette propriété, ils ont poursuivi la tradition, ajoutant même un terrain de polo. Aujourd'hui, ce terrain appartient aux Frères Maristes qui entretiennent des chalets à louer, des sentiers de randonnées et accueillent des camps d'été. Dans les années 1950, une demande a été faite à la famille Drouin afin de créer une patinoire pour les enfants. Ceci pourrait être considéré comme l'inspiration de départ de ce qui deviendrait plus tard le Village Vacances Valcartier, qui comprend maintenant un parc aquatique intérieur et un hôtel à l'année, en plus du parc aquatique d'été, du parc de glisse d'hiver et de l'Hôtel de Glace. Le *Valcartier Ski Lodge* a accueilli les amateurs de ski alpin et de fond à la fin des années 1940 avant de devenir une école, l'École secondaire Mont-Saint-Sacrement. En 1986, l'Auberge du Mont a été créée pour accueillir des invités, des groupes et des programmes d'éducation en plein air dans la partie du bâtiment qui était autrefois le chalet de ski. Le parc municipal du pont Clark avec son point d'accès public à la rivière invite les résidents et les visiteurs à profiter du cadre naturel de la vallée de la rivière Jacques-Cartier.



#### COMITÉ HISTORIQUE

**Les heures de bureau régulières du comité historique ont été temporairement suspendues en raison de la pandémie de COVID-19. Si vous souhaitez être sur notre liste de diffusion, veuillez envoyer un courriel à [valcartier1816@munsgdv.ca](mailto:valcartier1816@munsgdv.ca). Vous pouvez également nous joindre sur Facebook ou en laissant un message à la Municipalité 418 844-1218.**

## LOISIRS



### MARCHÉ PUBLIC

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Mme Joanne Gosselin, bénévole dévouée de notre Municipalité. Pour ceux qui ne le savaient pas, c'est elle qui a mené le projet du Marché Public depuis le début. Merci Joanne, tu seras toujours dans nos pensées. Nos plus sincères condoléances à sa famille et ses proches.



Crédit photo : Maureen Bédard

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Vous n'êtes pas certain que la bibliothèque est ouverte? Les heures d'ouverture et les mesures de sécurité sont épinglez au haut de la page Facebook - Bibliothèque SGDV Library. (Si la température est mauvaise, appelez-nous pour savoir si on est ouvert: 418-844-4040.)

Vous vous demandez s'il y a du nouveau matériel? Vérifiez nos albums photos sur Facebook.

Vous pouvez aussi vous rendre au [mabibliotheque.com/st-gabriel](http://mabibliotheque.com/st-gabriel) pour explorer les ressources disponibles comme : le catalogue en ligne, la réservation de livres en ligne, les tutoriels en vidéo, les périodes gratuits et plus!



## LOISIRS



## SORTEZ VOS TUQUES, VOS FOULARDS ET VOS BOTTES POUR ÊTRE ACTIFS CET HIVER

Plaisirs d'hiver...

C'est une invitation aux résidents de Saint-Gabriel-de-Valcartier à sortir et bouger pendant la saison hivernale;

C'est une suggestion d'idées pour vous occuper et vous activer à l'extérieur, seul, en couple ou à l'intérieur de votre bulle familiale;

C'est tout ce qui est énuméré ci-bas, offert à tous, avec l'objectif de briser les bleus de l'hiver en toute sécurité tout en découvrant les plaisirs d'être physiquement actif pendant l'hiver!

Profitez des installations qui vous sont disponibles :

- L'anneau de glace
- Le sentier de glace
- Le sentier de marche
- Le Centre Castor (raquette et ski de fond)
- Fabriquer un bonhomme de neige
- Faites cuire des hot-dogs ou des guimauves sur un feu à ciel ouvert

Surveillez nos pages Facebook pour plus d'idées et une invitation à nous envoyer vos photos!



## SURFACES DE GLACE - HORAIRE(RÉSIDENTS SEULEMENT)

Le vestiaire ferme à 19h30, les usagers doivent quitter la patinoire et le sentier de patinage à partir de 19h15.

Toutes les mesures sanitaires s'appliquent : lavage des mains, deux mètres de distanciation et port du masque à l'intérieur. L'équipement (aides de patinage et pelles) est désinfecté après chaque utilisation.

Lundi au vendredi :

10h - 12h : Patinage libre (patinoire et sentier)

12h - 15h : Hockey (patinoire) et patinage libre (sentier)

15h - 17h45 : Patinage libre (patinoire et sentier)

17h45 - 19h15 : Hockey (patinoire) et patinage libre (sentier)

Hockey : réservation requise (en personne) auprès du préposé le jour avant, s'il reste des disponibilités, celles-ci seront accordées au premiers arrivés.

Samedi et dimanche

10h - 12h : Hockey (patinoire) et patinage libre (sentier)

12h - 14h : Patinage libre (patinoire et sentier)

14h - 16h : Hockey (patinoire) et patinage libre (sentier)

16h - 17h45 : Patinage libre (patinoire et sentier)

17h45 - 19h15 : Hockey (patinoire) et patinage libre (sentier)



## LOISIRS

### SOCCEr

Les inscriptions auront lieu du **15 février au 19 mars**. Puisque les coûts ne sont pas encore établis, ceux-ci vous seront envoyés par courriel avant le début des inscriptions (pour ceux qui ont déjà été inscrits avec nous), affichés sur notre page Facebook (Club de soccer les Ours noirs de St Gabriel de Valcartier) et aussi disponibles sur Amilia lors de la période d'inscriptions.

Dépendant des inscriptions reçues, nous pourrons confirmer les groupes offerts par la suite.



### SENTIER DE MARCHE

La Municipalité a aménagé un beau sentier de marche pour tous depuis ces dernières années derrière le Centre communautaire. Ce sentier, grandement apprécié par plusieurs de nos citoyens sera prolongé de quelques 400 mètres cette année.

Bien qu'il soit plaisant d'y marcher, ce qui est parfois moins plaisant ce sont les excréments des animaux de compagnie.

Aussi, vous remarquerez que la Municipalité a installé des poubelles et dévidoirs à sacs aux deux entrées de ce beau sentier illuminé, alors aucune raison d'y retrouver ces cadeaux désagréables pour tous! Faites preuve de civisme envers les autres et ramassez les dégâts de vos animaux s'il vous plaît. Merci!



### APPEL AUX

### AMATEURS DE TRICOT

Bonjour chère tricoteur(euse), L'école du Joli-Bois vous invite à participer à notre projet de l'arbre câlin. Ce projet, qui vise à rassembler la communauté, a des vertus thérapeutiques :

Nous sollicitons donc votre participation pour nous tricoter des bandes d'environ 9" x 12", avec vos restants de laine, afin de pouvoir recouvrir des arbres tel que l'image ici. Les points de tricot ne sont pas importants. Notre objectif est d'habiller 3 arbres de notre communauté. Afin d'impliquer les élèves de l'école, ceux-ci feront du tricot à l'aide de tricotin, assembleront vos bandes afin de former les foulards et les plus petits feront des pompons pour décorer les arbres. Notre projet débutera au mois de mars prochain pour se terminer au début du mois de mai par l'inauguration de nos arbres câlins.



Nous espérons donc que notre projet aura éveillé votre intérêt et fera agiter vos baguettes!

Nathalie Dumont T.E.S.

Crédit photo : Maureen Bédard



# INFORMATIONS PRATIQUES



## SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE



Le 14 mars,  
on avance  
l'heure, on  
vérifie nos  
avertisseurs  
de fumée et  
on change  
les piles.



## CRUES PRINTANIÈRES

**ÊTES-VOUS PRÊTS POUR 72 HEURES  
À LA MAISON? CHAQUE CITOYEN  
EST RESPONSABLE DE SA SÉCURITÉ**  
[WWW.SECURITECIVILE.GOUV.QC.CA](http://WWW.SECURITECIVILE.GOUV.QC.CA)

Soyez prêt en cas d'urgence

*Semaine  
de la  
sécurité civile*

MAI 2021

Canada



## DATES À RETENIR

### FÉVRIER

- 4, 11, 18, 25 Collecte des monstres ménagers  
28 Envoi des factures de taxes municipales  
15 févr. Au 19 mars Inscriptions soccer Les Ours Noirs

### AVRIL

- 1 Stationnement dans les rues permis  
2 & 4 Fermeture des bureaux municipaux et de la Bibliothèque  
6, 13, 20, 27 Collecte des monstres ménagers  
FIN AVRIL

PROCHAIN INDISPENSABLE

### MAI

Semaine de la Sécurité Civile

### MARS

- Jusqu'au 19 mars Inscriptions soccer Les Ours Noirs  
4, 11, 18, 25 Collecte des monstres ménagers  
14 Changement d'heure et de piles

**SITE INTERNET**  
**[www.saint-gabriel-de-valcartier.ca](http://www.saint-gabriel-de-valcartier.ca)**